

Rapport de Mmes V. BONNET, V. GUIRAUDON, S. PATRON, S. RE-
 QUEMORA, MM. B. BLANCKEMAN, E. CAQUET, G. KERSAUDY ET
 F. ROUSSEL, correcteurs.

Les notes des candidats français se répartissent selon les tableaux suivants :

Français MP

$0 \leq N < 4$	14	1,0%
$4 \leq N < 8$	454	32,5%
$8 \leq N < 12$	603	43,1%
$12 \leq N < 16$	284	20,3%
$16 \leq N \leq 20$	43	3,1%
Total	1398	100 %
Nombre de copies : 1398		
Note moyenne : 9,26		
Écart-type : 3,08		

Français PC

$0 \leq N < 4$	20	1,5%
$4 \leq N < 8$	407	30,8%
$8 \leq N < 12$	5908	44,7%
$12 \leq N < 16$	277	21,0%
$16 \leq N \leq 26$	58	2,0%
Total	1320	100 %
Nombre de copies : 1320		
Note moyenne : 9,24		
Écart-type : 3,00		

Français MP+PC

$0 \leq N < 4$	34	1,3%
$4 \leq N < 8$	861	31,7%
$8 \leq N < 12$	1193	43,9%
$12 \leq N < 16$	561	20,6%
$16 \leq N \leq 20$	69	2,5%
Total	2718	100 %
Nombre de copies : 2718		

Les résultats de l'épreuve écrite de français s'inscrivent dans la continuité de ceux de 2004 : stabilité en MP où la moyenne des notes s'élève, comme l'an dernier, à 9,3 ; très léger redressement en PC avec une moyenne de 9,2 au lieu de 9,1 ; homogénéité des performances si l'on compare les deux filières. Le jury souhaiterait évidemment que cette pause dans le fléchissement des notes observé depuis plusieurs années dans l'épreuve de composition française soit le prélude d'un renversement de tendance, signe d'une meilleure compréhension par les candidats de la nature et des finalités d'un exercice exigeant. Puissent les observations qui suivent y contribuer.

Il ne faut pas croire que les correcteurs soient mus par une quelconque pulsion sadique lorsqu'ils doivent, à regret, mais sans le moindre remords, sanctionner sévèrement des copies – elles ont été relativement peu nombreuses cette année, encore trop cependant – dans lesquelles l'inconsistance de la pensée, la méconnaissance flagrante du programme ou

l'indigence de l'expression excluent par avance toute possibilité de clémence. A l'inverse, le jury n'hésite pas à attribuer de bonnes notes à des dissertations simplement sérieuses et honnêtement conduites – c'est déjà beaucoup –, et d'excellentes aux travaux les plus riches et les plus personnels. Ce sont finalement certaines erreurs de méthode, au demeurant assez grossières, qui constituent le frein le plus puissant à sa bienveillance. Dans les cas les plus graves, ces erreurs ou ces manques confinent au vice de forme lorsque des candidats font complètement l'impasse sur la citation, préférant traiter la question au programme dans sa généralité plutôt que le sujet spécifique proposé, ou qu'ils ignorent la logique de la dissertation en refusant de soumettre à la moindre amorce de questionnement le texte de J. Derrida qui servait de support au sujet proposé cette année. Il convient de le rappeler fermement au seuil de ce rapport : ce qui est évalué dans la composition française, c'est la double capacité de réagir face à un sujet inédit et de construire à partir de cette réaction un raisonnement nourri par une lecture personnelle des textes au programme.

Bien que, dans leur grande majorité, les candidats n'ignorent pas ces principes élémentaires, chez beaucoup d'entre eux, les défauts de méthode précités se manifestent sous des formes atténuées mais qui n'en sont pas moins préjudiciables à la qualité des travaux. C'est ainsi qu'on oublie tel ou tel terme important de la citation – comment, par exemple, passer ici à côté de l'adjectif « nus » ? – ou qu'on se livre à des substitutions lexicales susceptibles d'affadir ou de déformer un propos qui doit d'abord être lu dans les termes de son auteur. L'apparente neutralité du verbe « regarder », par exemple, justifie-t-elle qu'il faille aussitôt, et sans d'ailleurs se soucier de la catégorie grammaticale, le remplacer par des termes plus immédiatement connotés comme « miroir », « témoin » ou « jugement », qui pouvaient certes être utilement convoqués, mais dans le cours et non au seuil de la réflexion ? De même, la pensée et la connaissance de soi ont souvent été considérées comme deux notions interchangeables. Rappelons qu'à ce niveau la plus grande précision est requise dans le choix des mots que l'on emploie et qu'un travail de définition n'est jamais inutile. Il arrive que de tels glissements sémantiques affectent le sujet tout entier, permettant au candidat de consacrer l'intégralité - ou un pan important - de son développement à une question qui lui convenait davantage : « L'homme est-il supérieur à l'animal ? », « L'animal pense-t-il ? », « L'animal a-t-il des droits ? »... Entendons-nous : de telles problématiques n'étaient pas nécessairement étrangères à certains enjeux du sujet proposé. Des connexions pouvaient être établies, mais à condition que, choisis à bon escient, des matériaux issus des cours et des lectures aient été l'objet d'une élaboration personnelle plutôt que d'une restitution mécanique.

Le texte de Jacques Derrida auquel les candidats étaient donc confrontés ne présupposait aucunement la connaissance de la pensée du philosophe même s'il n'était pas non plus inenvisageable que certains aient pu être informés – quelques copies en ont témoigné - de l'importance que revêt dans ses écrits la « question animale », souvent abordée, ces dernières années, sous l'angle d'une interrogation sur la souffrance des animaux que nous massacrons. Tel était d'ailleurs le contexte éloigné de l'extrait retenu. A la première lecture, son étrangeté pouvait surprendre. Quel est donc cet animal qui semble, tel le Sphinx de la légende, nous dévisager de son regard scrutateur ? A quel nouveau matin du monde nous est-il donné d'assister ? Par un propos qui ne se laisse pas d'emblée réduire

à l'expression d'une opinion ou d'une thèse, le philosophe s'adresse-t-il à notre raison ou à notre imagination ? Probablement aux deux. Le sujet semble donc indiquer la voie d'une lecture active et interprétative. Lecture critique également, et dans les deux sens du terme, le libellé demandant expressément d' « apprécier » ces propos, c'est-à-dire d'en montrer l'intérêt, d'en discuter la pertinence, ce qui suppose l'établissement, préalable ou concomitant, d'un sens.

Comme toujours en pareil cas, l'analyse de la citation constituait une étape indispensable. Menée avec rigueur, elle devait permettre de bâtir le devoir sur des fondations solides. L'énoncé est constitué de deux phrases mais il peut aussi se lire comme la succession de trois propositions. La première des deux phrases évoque une situation mettant face à face « l'animal » (singulier général) et « nous » (pluriel collectif), c'est-à-dire, peut-on supposer, les hommes, ou l'homme en général. La seconde est une assertion qui se présente comme un jugement, certes prudent (« peut-être »), du philosophe concernant la situation antérieure désignée comme le lieu probable (« là ») d'un commencement de la pensée. Plusieurs lecteurs inattentifs ont cru devoir rapporter le verbe « penser » à « l'animal », construisant sur ce contresens une problématique centrée sur la question de la pensée animale. Or, en contexte, et même si J. Derrida utilise un mode impersonnel, l'infinitif « penser » ne peut raisonnablement renvoyer qu'à « nous », autrement dit à l'homme. Dans chacune des trois propositions, se détache un mot important car riche d'un sens à explorer : « regarde », « nus », « penser ». Le premier repérage permet en outre d'identifier des éléments thématiques qui correspondent à ces trois termes : le regard de l'animal, la nudité de l'homme et le commencement de la (ou d'une) pensée. Encore faut-il comprendre comment ils s'articulent, expliciter cette logique, bref éclairer le processus. Un examen attentif de la syntaxe, voire de la ponctuation, de l'énoncé derridien peut y contribuer mais très rares ont été les copies qui se sont intéressées à l'emploi des deux « et », le premier précédé d'une virgule, exprimant très probablement un lien de cause à effet quand le second, plus incertain, semble plutôt suggérer, en position initiale absolue, une nuance d'étonnement ou de révélation : « Et penser commence peut-être là ». La citation offrait par ailleurs d'autres ressources stylistiques qui n'ont que très rarement retenu l'attention des candidats, comme l'effet de gradation rythmique des trois propositions qui semble désigner l'émergence de la pensée comme enjeu principal du propos, ou le chiasme de la première phrase qui renforce, par l'enchâssement du « nous », l'aspect enveloppant du regard animal, accréditant ainsi l'idée d'une position dominante de l'animalité. Au chapitre des références culturelles, voire de l'intertextualité, beaucoup ont repéré dans l'image de l'homme nu une allusion soit au texte de la Genèse, soit à la version platonicienne du mythe de Prométhée dans le Protagoras, et quelquefois aux deux. Nous verrons comment certains ont su exploiter brillamment ces rapprochements pertinents quand d'autres se bornaient au constat de l'analogie. La référence au cogito cartésien, curieusement devenu « cogiton » sous la plume d'un candidat à la mémoire visuelle hélas aussi défaillante que l'audition, pouvait également être remarquée, un simple regard sur le paratexte suffisant à la rendre transparente. Le titre de la communication du philosophe (« L'animal que donc je suis ») n'invitait-il pas, au-delà de la fantaisie verbale et conceptuelle, à méditer sur cet horizon cartésien de la pensée derridienne ?

Précisons-le toutefois : le jury n'attendait pas que les candidats épuisent toutes les ressources de la citation mais qu'un minimum de précision et de sensibilité dans l'examen des termes du sujet leur permette de dégager quelques idées-forces à partir desquelles délimiter un champ de réflexion. Dans le cas précis, la plus facilement repérable était le renversement de perspective, l'idée du regard animal posé sur l'homme. Mais on pouvait aussi retenir la nudité – ou le dénuement – dans son double et problématique rapport au regard et à la pensée, ainsi que l'idée d'une naissance de la pensée ou celle, connexe, de cette pensée comme fondement. Dès lors, et à la suite d'une première confrontation de ces idées-forces avec les œuvres du programme, il devenait possible d'envisager l'ébauche d'un questionnement. Ce renversement de perspective trouvait-il dans les œuvres un écho qui permette d'en préciser les implications? Quel sens pouvait-on donner à cette mise à nu de la nature humaine et quel rôle jouait-elle dans l'émergence d'une façon de penser différente? Les textes du programme ne permettaient-ils pas de dessiner les contours d'un nouveau cogito susceptible de transformer nos conceptions de l'animalité et de l'humanité et, de ce fait, d'influer sur nos comportements? Toutefois certaines résistances à ce geste fondateur ne pouvaient-elles pas être décelées au sein même d'œuvres qui n'allaient pas toujours aussi loin que J. Derrida dans la « déconstruction » des vérités communément admises? D'ailleurs, les hommes aujourd'hui étaient-ils prêts à accepter cette évolution?

En dehors du cas limite, déjà évoqué, de copies se contentant de paraphraser, en l'illustrant vaguement, le texte de Derrida ou, à l'inverse, de traiter la question au programme indépendamment des données de la citation, les candidats se sont efforcés – sans toujours y parvenir, il est vrai – de construire des raisonnements cohérents et progressifs. Précisons bien sûr qu'aucun type de plan prédéterminé n'était attendu par le jury. Quelle que soit la démarche adoptée, les candidats se sont trouvés confrontés à la question du regard de l'animal, premier « lieu d'incertitude » du sujet. Certains cependant n'ont pas perçu cette indétermination pourtant féconde, considérant ce regard comme une pure donnée sur laquelle il n'y avait pas lieu de s'interroger. Il leur suffisait d'évoquer, en guise d'illustration, l'insecte kafkaïen épiant sa famille ou cette couleuvre et ce loup en position d'observateurs des humains dans deux des fables les plus fréquemment citées (L'Homme et la Couleuvre, Le Loup et les Bergers), et à juste titre. La démarche de Condillac relevait alors pour eux du contre-exemple. Or la lecture qu'à la lumière des œuvres on pouvait faire de ce regard invitait, de toute évidence, à lui donner une portée métaphorique, ignorée d'un certain nombre de candidats. Cette dimension permettait par exemple de comprendre le projet philosophique de Condillac comme un désir d'observer l'être humain à travers le prisme animalier. Elle explique aussi pourquoi beaucoup de candidats ont vu dans la thématique un peu rebattue de « l'animal-miroir » une voie d'accès privilégiée au sujet. Au-delà de l'exemple emblématique d'une fable double comme Le Héron - La Fille, l'univers « ondoyant et divers » de La Fontaine pouvait en effet être décrit comme gouverné par tout un jeu d'analogies et de reflets entre le monde animal et le monde humain. La Métamorphose offrait, quant à elle, à travers la mise en scène de l'échange difficile des regards entre Gregor Samsa et les autres personnages, le support d'un passionnant jeu de miroirs entre une animalité et une humanité aussi problématiques l'une que l'autre. Dans cette logique spéculaire, les abeilles du Traité des animaux pouvaient elles-mêmes fournir aux hommes, plus que la cire ou le miel, le modèle de certains comportements sociaux. Le recours au

miroir animal comme grille de lecture de la citation présentait néanmoins quelques inconvénients pratiques, comme celui de limiter, au cours de la réflexion, le champ de la pensée à la seule connaissance de soi – d'où de fréquents développements sur le thème de l'introspection – ou celui, encore plus gênant, de susciter dans le raisonnement menant du regard à la pensée naissante un troisième terme autre que la nudité, et qui était, le plus souvent, l'idée assez commune, de la proximité, donc de la continuité, entre l'homme et l'animal.

Or la question de la nudité, autre « lieu d'incertitude » du sujet, ne pouvait être éludée. Son oubli total, dans un cinquième des copies environ, n'annulait-il pas la spécificité du questionnement offert par le texte de J. Derrida? La plupart des candidats ont bien perçu son importance, la traitant, selon un schéma récurrent, sous l'angle de la mise à nu de la nature humaine. Les textes offraient de multiples variantes de cette logique de l'homme nu parce que démasqué, depuis la dénonciation chez La Fontaine de certains vices de l'homme individuel et en société dont le bestiaire offrait le riche catalogue (vanité, cruauté, hypocrisie, envie, ingratitude, ...) jusqu'au dévoilement par le récit kafkaïen non seulement du comportement philistin de la famille de Gregor, mais encore de la bestialité abjecte d'une créature encore tellement humaine. Par ailleurs, beaucoup ont choisi d'aborder cette thématique de la nudité – et souvent le sujet lui-même – par le rappel de l'un ou l'autre des deux textes fondateurs mentionnés plus haut, à savoir, d'un côté, le récit biblique de la faute originelle, et, de l'autre, cet épisode du mythe de Prométhée, relaté chez Platon, qui présente la nudité des hommes au moment de leur création comme le signe d'un profond dénuement, compensé plus tard, il est vrai, grâce à l'action du héros. Mais parmi eux, tous n'ont pas su tirer parti de cet arrière-plan mythico-religieux qui, situant les propos du philosophe contemporain du côté de la parabole ou de l'allégorie, a offert cependant aux plus sagaces la possibilité de lectures stimulantes. Certaines copies ont ainsi mis l'accent, surtout à partir du texte platonicien, sur la nudité comme fragilité originelle, faiblesse de l'homme par rapport aux autres animaux. L'homme supposé de Derrida était alors décrit comme dépouillé de tous les artifices du langage et de la vie en société, dans un état paradoxal de proximité et de communication difficile avec cet animal silencieux qui le fixait étrangement au point, peut-être, de le percer à jour. Cette idée pouvait trouver matière à illustration dans les œuvres du programme, jusque dans le geste audacieux de Condillac semblant, au seuil de son entreprise, ravalé l'homme à un fonds naturel commun partagé avec les animaux. Cette fragilité se révélerait d'ailleurs tout aussi provisoire dans le Traité des animaux que dans le mythe de Prométhée. Dans le même esprit, plusieurs candidats s'autorisaient de Rousseau, ami et strict contemporain de l'abbé philosophe, pour évoquer ce climat de retour à la nature et d'innocence ou de transparence originelle qui ne leur paraissait pas étranger à la citation de J. Derrida. D'autres copies, souvent très pertinentes, se sont, quant à elles, montrées sensibles à une dimension de honte de soi et de sentiment de culpabilité potentiellement présente dans cette nudité en s'appuyant sur la référence au Jardin d'Eden dans lequel ce n'est qu'après la faute que l'homme et la femme ressentent la honte de leur nudité, ou parfois, indépendamment de cette référence, en distinguant simplement, dans l'analyse de la notion, la nudité objective – celle de l'animal qui est nu mais ne le sait pas – et la conscience que peut avoir l'homme de sa propre nudité. De telles

considérations pouvaient permettre de revisiter certains épisodes de *La Métamorphose*, et de mieux comprendre, par exemple, l'apparition et l'évolution du sentiment de honte qui, à un moment important du récit, s'empare de la famille Samsa, l'amenant à surmonter sa répulsion pour entrouvrir malgré tout la porte qui la mettait hors d'atteinte du regard de l'« animal ». Un sentiment d'humiliation semblait alors préluder à l'éveil de la pensée comme conscience morale.

Même lorsque les voies empruntées étaient différentes, les raisonnements des candidats ont souvent convergé vers les mêmes points d'aboutissement ou, hélas, de non aboutissement. Ainsi, dans beaucoup de copies, l'idée de la supériorité humaine est sortie malgré tout renforcée du fait de l'émergence d'une pensée qu'on se gardait bien d'examiner dans ses principes et dans son éventuelle nouveauté. Le pouvoir d'ébranlement de la citation s'en trouvait atténué. La réaffirmation du « propre de l'homme » tenait alors lieu de discussion, sans autre forme de procès. Des copies plus élaborées et mieux composées contestaient, de leur côté, que l'animal puisse être cause d'un commencement de pensée chez l'homme et, s'engouffrant dans la brèche du « peut-être » de la citation, recherchaient d'autres facteurs déclenchants possibles. Dans les travaux qui, à l'inverse, avaient bien perçu la portée critique et déstabilisatrice des propos de Derrida et semblaient en partager l'optique, le bilan de la réflexion s'est parfois limité à l'idée de l'animal comme outil de connaissance pour l'homme. Le plus souvent cependant, cette idée a conduit les candidats à envisager la prise en compte de l'animalité dans une définition élargie de l'identité humaine, permettant à certains d'aborder la question de « l'animal qui est en nous » que leur suggérait le titre de Derrida (« L'animal que donc je suis »), les deux formules n'étant d'ailleurs pas équivalentes. Tous ces développements parfois dignes d'intérêt et en général bien documentés tendaient finalement à reproduire les termes du débat désormais « classique » sur la « différence anthropologique », avec la confrontation de deux traditions, celle qui distingue l'homme du reste des vivants et celle qui fait de lui un élément solidaire de la Nature. Cependant ils ont parfois souffert d'une articulation insuffisante avec les œuvres ou, lorsque cette articulation existait pleinement, d'une réduction du propos à des considérations d'ordre éthologique qui ne tenaient aucun compte de la différence entre un animal réel et une fiction animalière. De façon générale, cette absence de recul critique est sans doute le principal reproche que l'on peut adresser à de nombreuses copies. N'est-il pas absurde de décrire au premier degré, comme beaucoup l'ont fait, la vie de Gregor Samsa comme celle d'un insecte ordinaire, puis d'utiliser cette description comme argument zoologique ? De même, chez La Fontaine, l'artiste animalier l'emportant au bout du compte sur le naturaliste, l'animal des fables apparaît comme une créature composite aussi éloignée de son modèle réel que de l'hybride kafkaïen.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les travaux les plus pertinents aient souvent été ceux qui mettaient l'accent sur la diversité des modes d'investigation et des types d'écriture développés par les trois auteurs. C'était le cas de copies qui, à la question du type de « pensée » mis en place dans chacune des œuvres, savaient répondre en examinant non seulement les contenus ou les intentions des textes, mais aussi leurs aspects formels, et cela jusque dans la recherche d'effets possibles sur la pensée du lecteur. D'autres très bonnes copies ont su par ailleurs rapprocher, et parfois faire dialoguer, la pensée de Der-

rida avec celles d'autres philosophes comme Nietzsche, pour la critique du cogito et des valeurs, ou Sartre et Lévinas à travers l'expérience fondamentale du regard de cet autrui animal avec lequel semblait pouvoir s'établir (ou se rétablir) une communication sur fond de reconnaissance mutuelle et d'exigence éthique. Quant à la présence en creux du cogito cartésien dans le propos de Derrida, elle a le plus souvent été lue en référence à Condillac dans son opposition à Descartes. Certains candidats ont bien senti les affinités possibles entre la « pensée » de Derrida et le « je sens » existentiel que Condillac entend substituer au « je pense » cartésien dans la mesure où l'un et l'autre présupposent cette unité de l'âme et du corps que, dans un registre très différent, Kafka parvient à nous faire ressentir à travers les efforts de Gregor pour parvenir à « penser » par-delà l'opacité de son corps. C'est pourquoi quelques-uns ont interprété l'énoncé de Derrida comme une contestation radicale de la pensée de Descartes, un peu vite jugée, en raison de son dualisme, comme l'unique origine d'un projet de domination de l'homme sur la Nature, donc sur l'animal, là où il fallait probablement discerner, plus finement, un désir de refonder ou ressourcer le célèbre énoncé dont l'élément cardinal – la pensée – se voyait malgré tout conservé. D'autres ont préféré imaginer les implications de ce cogito rénové en termes de changements de mentalités ou de comportements envers les animaux, depuis le primat des valeurs de sensibilité jusqu'à l'idée d'une nouvelle alliance avec l'animal en passant par la nécessité de repenser avec plus d'humilité la place de l'homme au sein du vivant. Pour évoquer ces questions, d'excellents candidats ont su utiliser intelligemment les lectures complémentaires qu'ils avaient faites pendant l'année (E. de Fontenay, T. Nagel, D. Lestel, G. Agamben ...) et croiser avec bonheur des approches différentes (anthropologique, culturelle, éthique, juridique ...). En revanche, peu de candidats ont songé à explorer leur propre relation à l'animal à la lumière du sujet ou des œuvres. Et ceux qui l'ont fait sont rarement allés au-delà de quelques remarques souvent naïves. Enfin, il convient de féliciter les candidats qui ont su ouvrir des perspectives de discussion intéressantes en montrant, par exemple, que si la logique des propos de Derrida semblait conduire à défier l'animal (dans la citation, la préposition « devant » n'évoque-t-elle pas la situation de l'accusé traduit devant un juge, Suprême ou non ?), les œuvres du programme n'allaient pas si loin et tendaient même, par certains de leurs dispositifs, à restaurer la frontière ancienne entre l'homme et l'animal. La fonction conservatrice du symbolisme animal et de l'humour dans les Fables, le rétablissement par Condillac d'une hiérarchie intangible au sein de la création, et l'image effrayante de l'animalité suscitée par le fantastique kafkaïen, pouvaient en effet apparaître comme autant de réticences à l'égard de logiques trop assimilatrices. En dépit de cet écart finalement peu surprenant si l'on songe que plus de trois siècles séparent La Fontaine de Derrida, il était néanmoins possible, à l'heure du bilan, d'estimer que le renversement de perspective proposé comme hypothèse de lecture était bien globalement conforme à l'esprit d'un programme dont le libellé place l'animal avant l'homme (« L'animal et l'homme »), et qui, dans sa constitution même, prend sens dans une tension entre philosophie et littérature que reproduit le double registre d'écriture des propos de Derrida.

Avant de conclure, songeant aux futurs candidats, nous voudrions attirer l'attention sur trois domaines dans lesquels la préparation comporte visiblement des insuffisances. Le premier d'entre eux est celui de la connaissance du programme. Il existe bien sûr des

candidats peu sérieux qui font allègrement abstraction de la chronologie pour situer Darwin au XVIII^{ème} siècle, laisser entendre que Condillac a influencé la pensée de Descartes ou affirmer que Kafka (décédé, rappelons-le, près de Vienne en 1924) a souffert de sa judéité dans une Allemagne soumise au joug nazi. Mais ce n'est pas sur eux, dont les chances de réussir l'épreuve étaient de toute façon compromises dès le départ, que porte notre remarque. Elle concerne plutôt cette masse de devoirs qui, du médiocre au passable, ont trop tendance à ressasser les mêmes exemples, citer les mêmes fables, recourir aux mêmes mots-clés ou schémas de pensée appris pendant l'année. Or il faut apprendre à dépasser ce demi-savoir qui a parfois son utilité mais qui, trop souvent, fait écran entre le candidat et le sujet à traiter. Cela ne peut se faire que par le préalable d'une lecture directe, approfondie, méditative des œuvres pendant l'année : elle seule peut apporter la « réactivité » nécessaire le jour de l'examen et permettre, d'ailleurs, d'« optimiser » l'apport de cours dont la qualité n'est nullement en cause. Le deuxième domaine touche à la composition des développements. Le jury a en effet constaté une augmentation du nombre de copies qui se dispensent de recourir à la sous-partie et conçoivent par conséquent la partie comme un long et unique paragraphe aux articulations internes souvent floues. Outre qu'elle complique un peu la tâche du correcteur qui aime être guidé dans sa lecture et apprécie en général les typographies aérées (dans les limites du raisonnable cependant), force est de constater que cette formule fait en général bon marché de la rigueur argumentative. L'absence d'alinéas ne devrait finalement être autorisée qu'à de rares candidats suffisamment maîtres de leur pensée pour pouvoir l'exprimer sur le mode de l'essai plutôt que sur celui de la dissertation. Le troisième et dernier domaine est celui de l'expression. Comme chaque année, nous déplorons l'abondance des fautes d'orthographe, les trop nombreuses négligences, maladroites, impropriétés. Rares sont les copies vierges de tout accroc. Les noms propres sont fréquemment écorchés. Faut-il évoquer les affres de la métamorphose qu'a connues le patronyme de l'auteur référent devenu au hasard des copies Dirida, Derridia, Derradi... On croit rêver ! Les règles d'accord, les homonymes grammaticaux, parfois même les conjugaisons sont également malmenés par certains candidats pour qui la correction de l'expression écrite n'est visiblement pas prioritaire. Conscients de leurs lacunes, ces derniers auraient pu mettre à profit l'année de préparation pour une mise à niveau grammaticale et compter sur l'indispensable temps de relecture pour nettoyer les inévitables scories. Le souci du mot juste, la recherche d'un style sinon élégant, du moins efficace devraient être présents chez tous les candidats. Or beaucoup ont recours, parfois inconsciemment, à une langue triviale et l'on n'échappe pas toujours à la panoplie des clichés médiatiques, du plus éculé, comme l'adjectif « surréaliste » accommodé à toutes les situations, au plus opportuniste à l'instar de ce candidat annexant La Fontaine, en période de référendum européen, au camp des « tenants du non ». Plutôt que d'établir un relevé de perles qui n'offrirait aucun intérêt pratique et paraîtrait désobligeant pour les postulants sérieux, nous préférons nous contenter de rappeler que les techniques de rédaction s'apprennent. Enfin – et cette observation devrait être superflue – nous ne saurions trop recommander aux candidats de ne pas négliger la présentation de leur copie. Les ratures abondantes, le recours abusif à l'effaceur, les abréviations typographiques qu'on doit réserver aux prises de notes personnelles donnent l'impression d'un travail peu soigné et doivent par conséquent être évités. Mais surtout il convient de veiller à la qualité de l'écriture en bannissant lettres mal formées et calligraphies microscopiques. Une copie

parfaitement lisible bénéficie humainement d'un préjugé favorable tandis qu'un texte hiéroglyphique exige du correcteur un travail de décryptage pénible et parfois infructueux qui risque de l'indisposer. N'oublions pas qu'il s'agit d'un concours et que le respect d'autrui et le simple bon sens vaudront peut-être à son auteur le point « salvateur » qui sépare l'échec du succès.

Au terme de ces remarques, le bilan qu'on peut dresser d'une épreuve moyennement réussie dans l'ensemble est cependant loin d'être négatif. Les candidats, en grande majorité, ont montré dans leurs démonstrations l'intérêt réel que le thème, les oeuvres et le sujet avaient éveillé chez eux. Le regard de l'animal hante l'humanité depuis la nuit des temps, ce dont témoigne le riche imaginaire symbolique dont il est le support. Des auteurs modernes lui ont consacré des pages mémorables, du célèbre chat de Baudelaire dont les prunelles « contemplant fixement » le poète à l'axolotl de Cortazar, dans le registre du fantastique. Aussi est-il rassurant de songer que, confrontés à leur tour à l'énigme de ce regard, de jeunes esprits aient été capables, en nombre non négligeable, de repérer dans le texte soumis à leur réflexion la trace de quelques récits fondateurs et, dans la logique de son propos, de « commencer à penser ».